



Édito

En ces temps troublés où tous nos repères sont mis à mal, nous n'avons pourtant jamais eu autant besoin de communiquer.

Savoir, connaître, apprendre, s'informer est plus que nécessaire.

Le fil de Noailly fait partie des moyens de communication et d'information tout comme le nouveau site internet de notre commune (noailly.fr) mis en ligne depuis quelques jours.

A chacun d'entre nous de s'approprier ces outils pour en faire de réels liens « d'actualités Noaillerotes ».

Que vous ayez envie de partager une expérience, une idée, un projet ; que vous soyez représentants d'associations, porteurs d'initiatives, créateurs d'évènements... ou tout simplement désireux de communiquer sur un sujet qui vous tient à cœur... vous pouvez nous adresser vos écrits soit en les déposant directement en mairie, soit par le biais du site internet, onglet « nous écrire » ou en utilisant notre adresse mail « lefildenoailly@gmail.com ».

Au fil de ces pages, vous pouvez lire un article sur notre école, un écrit en lien avec la commémoration du 11 novembre, un résumé des réunions communalessur le site, vous pourrez découvrir notre village en photos, accéder à l'ensemble de nos services, connaître nos artisans, commerçants, associations...et beaucoup d'autres informations.

Toute l'équipe de rédaction vous souhaite une très bonne lecture et une excellente navigation à tous...

Sandra Archimbaud Grange
lefildenoailly@gmail.com

« Prenez soin de vous »

Flash actu

Comité des Fêtes et Sou des Écoles

Les fêtes de fin d'année se préparent à Noailly avec la traditionnelle vente d'huîtres de Vendée et une nouveauté, les commandes de sapin, le premier weekend de décembre. En effet, ces événements auront lieu conjointement le SAMEDI 5 DÉCEMBRE de 8h à 12h sur la Place de Verdun.

Vous pouvez réserver vos huîtres dès à présent et jusqu'au mardi 1er décembre auprès de Didier au 06.67.03.40.98, ainsi que préparer vos commandes pour les fêtes de fin d'année, et commander votre sapin auprès de Sabrina au 06.83.44.80.47, et/ou grâce aux bons fournis dans Le Fil de Noailly (que vous pourrez déposer à l'épicerie).

Hélas, pas de dégustation sur place ni de buvette cette année mais alcool sous forme de gel à disposition.

En parallèle de ces ventes, les enfants du village pourront venir habiller les sapins de Noël de la Place de Verdun, avec des décorations offertes par le Comité des Fêtes.

Nous vous attendons nombreux et masqués pour animer notre joli Village.

-----Sous réserve d'arrêté préfectoral-----

Maison Assistantes Maternelles « Le repère des P'tites canailles »

Depuis le mardi 22 septembre, la MAM de Céline Bardet et Carole Thévenet a ouvert ses portes dans l'ancienne cure du village qui a été récemment réhabilitée. A noter que 2 places d'accueil sont encore disponibles. Téléphone : 09 75 21 90 34.

Les p'tits Fil'ous



Le 25 septembre, les classes de GS/CP, CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » organisée par Leclerc.



1. Les enfants sont prêts pour sauver la nature !



2. Dernière vérification : chasuble, gants et même manteau du maître pour Nathan !

7. C'est le moment de trier mais, hélas, peu de choses recyclables.



Nous sommes fiers de nous car nous avons fait du bien à notre planète. Mais 36 kilos de déchets, ce n'est pas rien ! Alors ne jetez plus vos déchets dans la nature, s'il vous plaît.

Les CE2-CM1



3. C'est parti pour la recherche des déchets



6. Pesée des sacs : 36 kilogrammes de déchets sans compter les encombrants.



4. Un tuyau dans un buisson : comment c'est possible ?



5. Après l'effort, le réconfort !

Emballages

Emballages en plastique, cartonnets, briques alimentaires, emballages en métal



Papiers

TOUS LES PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, feuilles volantes, enveloppes, catalogues, annuaires, cahiers



NE PAS METTRE : mouchoirs en papier, couches. Enlever le film plastique enveloppant certains magazines.

NOUVEAU !

le tri se simplifie !

À partir de Janvier 2020 TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

DESORMAIS vous pouvez ajouter pots de yaourt, barquettes, blisters de packs d'eau, gobelets, sacs en plastique, film étirable, sacs de congélation...



NE PAS METTRE : tout objet plastique qui ne serait pas un emballage (bassine, seau, jouets, couverts...)

RAPPEL

Verre

POTS ET BOCAUX EN VERRE

Bouteilles, pots, bocaux et flacons de parfum en verre



NE PAS METTRE : vaisselle (verres compris), ampoules.



Conseil Municipal du 23 septembre 2020 :

Afin de participer à la relance de l'économie, avec possibilité de subventions du Conseil Départemental à hauteur de 80 % des dépenses, et vu les besoins de la commune, il est retenu le remplacement des luminaires et appliques extérieures à l'école, le volet roulant à la maternelle et la pose d'une chape et travaux d'électricité au garage de la salle Eugénie Thévenet.

Nicolas CARRIE est désigné représentant de la commune au sein de la Commission Intercommunale d'Accessibilité de Roannais Agglomération

Le Conseil a voté le taux d'avancement à 100 % pour les agents territoriaux concernés par des avancements de grade.

Service périscolaire (garderie/ étude) : suite au confinement et la non utilisation du service périscolaire, il a été décidé un remboursement partiel du forfait déjà payé en début d'année scolaire 2019-2020.

Conseil Municipal du 27 octobre 2020 :

Désignation des représentants dans les commissions de travail (5 commissions : Ressources, Développement, Environnement, Cohésion sociale et habitat, Culture et tourisme) et au sein de la commission locale des charges transférées.

Les commissions :

Culture-festivités : Rencontre constructive le 11 septembre avec les associations qui ont fait diverses demandes.

Deux personnes du service culture de Roannais Agglomération (Mme Suchel-Mercier, responsable et Mme Petit, élue) sont venues visiter le parc, la MTL et la Chapelle et ont fourni de nombreux contacts.

Bâtiments / voirie :

- Création de 2 sous-commissions pour gagner en efficacité : voirie et bâtiment.
- Logement de la Cure : des petits travaux sont à prévoir.
- Prévision d'un passage en Led avec extinction programmée de l'éclairage public.
- Maison Place de Verdun : un arrêté interdisant la circulation des piétons a été pris pour sécuriser les abords. Une demande de passage piétons sur la RD 27 entre la Cure et l'accès aux commerces a été faite.

Enfance/jeunesse : L'élaboration des repas jusqu'en décembre ainsi que le repas de Noël a été décidé lors de la réunion cantine. La prochaine réunion se tiendra le 02 décembre 2020.

Aimer vivre à Noailly : Mise en place d'une permanence d'aide aux démarches administratives à compter du 7 novembre 2020 de 10 h à 12h en mairie.

Réflexion sur l'embellissement et le fleurissement de notre commune en fonction du budget. Décorations éphémères pour Halloween, Noël, Pâques, au printemps et en été en lien avec les enfants du périscolaire.

Pour les nouveaux Habitants, il est prévu de leur remettre un fascicule avec tous les numéros utiles (administration, urgences-médecine, enfance-jeunesse, sports et loisirs, culture)(...en cours de création).

Communication : Le site internet est en ligne. Si vous souhaitez que soient intégrés une information, un renseignement, une date de manifestation (ou autre...), adressez vos demandes soit directement en mairie, soit via le site ou alors vous pouvez envoyer un mail à : lefildenoailly@gmail.com

La poste demande aux Noaillerots et Noaillerotes qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir mettre leur adresse à jour (issue de l'adressage récent), faute de quoi les courriers risqueraient de ne plus être distribués.

Les propriétaires de maisons ayant été impactées par la sécheresse et la réhydratation des sols sont appelés à faire une déclaration de sinistre auprès de leur compagnie d'assurance dès maintenant. Afin d'entamer la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour Noailly, la mairie demande une copie de ces déclarations (merci d'indiquer les nom, prénom, n° de tél., adresse précise du sinistre, date d'apparition et liste des dégâts constatés).



Les anges blancs de la première guerre mondiale : des héroïnes sans drapeaux ni tambours

Nous remercions l'association *Noailly Histoire et Patrimoine* d'avoir rédigé cet article.

Quand on aborde la Première Guerre mondiale, on parle souvent des poilus, des tranchées et de l'artillerie lourde... On pense moins aux femmes qui ont pourtant joué un rôle important en se substituant aux hommes partis au front, dans les usines, les fermes, les commerces... mais aussi dans les hôpitaux.

Les premiers mois de guerre sont catastrophiques. Lorsque les infirmières et les médecins récupèrent les soldats, il n'y a souvent pas grand-chose à faire car il y a trop à faire et les ressources sont très insuffisantes. Les hôpitaux sont engorgés et il devient urgent de trouver une façon de soigner tous les blessés. Les infirmières étant peu nombreuses, les hôpitaux demandent alors de l'aide à toutes les bonnes volontés. La gente féminine revêt alors en masse l'uniforme blanc, rejoignant bénévolement les rangs des infirmières et apprenant le métier sur le tas auprès des mutilés.



Véritables icônes de la Première Guerre mondiale, ces femmes ont donné de leur temps et toute leur énergie pour transporter les malades, les soigner et les accompagner du mieux possible. Elles ont fait face aux atrocités de la guerre, aux corps estropiés des soldats et pour la plupart, ont approché l'ennemi de très près... Elles s'improvisaient aussi confidentes pour apaiser la souffrance de ces hommes qui les surnommèrent de ce fait «leurs anges blancs».

Cent ans plus tard ces anges blancs sont de nouveau en première ligne dans une guerre mondiale contre le coronavirus. L'humanité entière leur a rendu hommage en les applaudissant ou en chantant aux fenêtres et sur les balcons. Le monde entier leur est reconnaissant d'être là pour sauver, soigner, rassurer et accompagner. Là, parce que c'est leur travail mais surtout parce qu'ils l'exercent avec passion et bravoure malgré la contagion qui les guette dans chaque geste.



A Roanne, un hôpital militaire fut installé au lycée de garçons (actuel lycée Jean Puy)

Souscription - Livre Noailly La Grande Histoire d'un petit village – Sortie fin 2020

Vous pouvez d'ores et déjà commander un ou plusieurs livres au tarif de 25 euros. Pour cela, merci d'indiquer sur papier libre vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et adresse mail et préciser le nombre d'exemplaires que vous souhaitez commander. Merci de joindre le règlement (par chèque à l'ordre de Noailly Histoire et Patrimoine) et déposer le tout dans la boîte aux lettres de Jacques GAUNE (49 route de Roanne à NOAILLY).

Le Fil d'actu, en bref

Centre Communal d'Action Sociale

Les membres du Conseil d'Administration sont : Patrick Meunier (président), Sandra Archimbaud, Sandrine Domingues, Jean Louis Margotton, Valérie Vernay, Jean Marc Detour, Roger Marcet, Emilie Sapin, Elisabeth Chassain.

Lors de la rencontre du 6 octobre 2020, il a été rappelé l'importance de respecter la confidentialité des demandes des habitants. Toutes les sollicitations effectuées à la Mairie sont étudiées lors des réunions du CCAS de manière anonyme.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, le « repas des anciens » proposé aux Noaillerots ne pourra se tenir comme les années précédentes. L'assemblée a étudié quelles possibilités pourraient être mises en place. Il a été retenu la distribution de 2 bons d'achat nominatifs de 10 euros chacun pouvant être utilisés chez les commerçants et artisans de Noailly. Ces bons d'achat, valables jusqu'au 28 février 2021, seront distribués la première semaine de décembre dans les boîtes aux lettres accompagnés de la liste des commerçants et artisans partenaires. Les bénéficiaires devront remettre ces bons lors de leurs achats. Aucun rendu de monnaie ne pourra être fait.